



RAPPORT DU (DE LA) PRESIDENT(E) DE JURY DE CONCOURS ITRF (destiné aux candidat-e-s)

NATURE DU CONCOURS

Code et année du concours	G1C42IR2EUN – 2020 – Université de Nantes (centre organisateur)
Emploi type	Ingénieur-e responsable de prévention
Concours (externe, interne ou réservé)	Externe
Corps	Ingénieur de recherche
BAP	G
Catégorie	A

BILAN QUANTITATIF

Nombre de postes ouverts	1
Répartition des postes par établissement affectataire	Université d'Evry : 1 poste
Nombre de candidatures recevables	6
Répartition femmes/hommes	4 femmes, 2 hommes
Nombre d'admissibles	2
Taux de participation aux épreuves d'admission	50%
Nombre d'admis-e-s sur liste principale	1
Nombre d'admis-e-s sur liste complémentaire	0



BILAN QUALITATIF : niveau général des candidat-e-s

Phase d'admissibilité :

Nature de ou des épreuve(s)	Etude de dossiers
Exigences attendues	Les critères d'appréciation des dossiers ont en particulier porté sur les éléments de parcours des candidats. Le jury a examiné le positionnement sur l'emploi type, les compétences mises en avant (connaissances, savoir-faire opérationnel, formation continue, activités exercées), le soin apporté à la forme du dossier (capacité rédactionnelle, mise en forme, plan clair et structuré), ainsi que sur la motivation (connaissance de l'environnement, projection sur l'avenir).
Niveau de diplôme des candidat-e-s	
Erreurs, lacunes généralement constatées / Conseils du jury pour les futurs concours	<p>À l'issue de l'examen des dossiers, deux candidats ont été déclarés admissibles avec une note supérieure ou égale à 12/20.</p> <p>Une note inférieure à 07 ne sanctionne pas les compétences intrinsèques d'un candidat, mais l'inadéquation de son profil avec l'emploi type d'ingénieur de recherche chargé des fonctions d'Ingénieur responsable prévention. Une note inférieure, mais proche de la barre d'admissibilité (fixée à 12) est un message au candidat pour enrichir son parcours professionnel ou pour consolider ses compétences, voire pour mieux valoriser ces dernières dans leur rapport d'activité.</p> <p>Sur la forme, le soin apporté n'est pas toujours à la hauteur des attentes du jury (orthographe, construction des phrases, plan clair), complétude (activités notamment). Les organigrammes communiqués ne sont pas toujours lisibles et l'agent n'est pas toujours immédiatement repérable.</p> <p>Les plans des rapports d'activité sont souvent chronologiques et très descriptifs, ne mettant pas assez en avant les capacités de synthèse et de recul attendues sur une fonction d'IGR.</p>

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES DU JURY :

Les membres du jury tiennent à remercier chaleureusement le personnel du service concours de la DRH de l'université de Nantes pour son efficacité dans l'organisation notamment dans le contexte de la crise sanitaire.

Le jury s'est réuni le 24 juin (par visioconférence) et le 3 juillet (présentiel). Il était composé de trois membres de la même branche d'activité professionnelle : deux inspecteurs santé et sécurité au travail exerçant au sein de l'IGESR et une conseillère de prévention, ingénieure responsable de prévention d'établissement.

Le jury a été amené à examiner six dossiers, pour un poste offert cette année.



MEMBRES DU JURY :

PRESIDENTE	VILLARROYA-GIRARD Laure	MESRI
EXPERT	BOIVIN Marianne	Université Paris Saclay
MEMBRE	POQUILLON Pierre	MESRI

Fait à Nantes, le 3 juillet 2020

Laure Villarroya-Girard

Présidente du jury